



Les inhibitions linguistiques

I - SILENCES, CRIS, ET HURLEMENTS

Jean Morenon, Psychiatre honoraire des Hôpitaux
François Péréa, Docteur en Sciences du Langage

Article paru dans le N° 201 - Janvier 2004 - de la revue [Synapse](#)

Vers une version [abrégée](#)

[1. Dans la vie quotidienne](#)

[11. Des productions langagières impossibles et de celles qui échappent](#)

[111. Rester sans voix](#)

[112. Cris, râles et gémissements](#)

[113. Les mots à la signification perdue](#)

[114. Qu'en dira-t-on ?](#)

[12. Du corps au langage](#)

[121. De la voix](#)

[122. De la sensation au verbe : désincarné](#)

[2. Les maladies mentales](#)

[21. Les mots vides de sens](#)

[22. Des bruits et des cris](#)

[23. Des injures](#)

[24. Des hurlements](#)

[3. En guise de conclusion](#)

Résumé :

Le parler des hommes est aussi fait de silences, de mots qui n'en sont pas, de mots qui échappent, de mots à signification perdue. Ainsi les auteurs ont-ils recherché les modes d'articulation et d'opposition entre les manifestations vocales et les manifestations verbales dans le langage humain. Mais ce travail devait les conduire sur le versant de la pathologie. Dans les maladies mentales, en premier lieu les psychoses, les manifestations vocales, cris, mots sans signification, hurlements sont

une face importante de la symptomatologie (Ou plutôt étaient parce que les traitements modernes les ont quasiment fait disparaître).

Effectivement, sous réserve d'être attentif à une inversion systématisée, on retrouve dans les maladies mentales toutes les manifestations observées (sur ce sujet) dans la vie de tous les jours. Celles qui s'expriment ici l'espace d'un instant, s'exprimeront là dans la durée ; ces actes vocaux qui échappent involontairement dans la vie courante sont intentionnellement proférés par les malades. Quoi qu'il en soit l'effet inhibiteur du mode vocal sur le mode verbal est une caractéristique commune au normal et au pathologique avec ce constat qu'il s'exerce chez les patients sur les paroles hallucinées. Chez eux donc, cet effet n'est pas subi mais recherché dans la mesure il protège des hallucinations, pouvant même constituer une condition de bien-être.

Là où la personne normale choquée exprime par le cri un ressenti si intense que la réalité ne peut se faire prendre pour le réel, le psychotique recourt au pouvoir antagoniste du mode vocal, redoutant de prendre pour le réel la réalité hallucinatoire.

o O o

Les lignes qui suivent forment un chemin et non une carte complète : elles n'ont pas prétention à cerner un objet d'étude mais à l'atteindre. Notre travail vise une somme de phénomènes d'expérience courante dans la vie de tous les jours mais aussi dans la pathologie. Jusqu'alors peu relevées par les chercheurs, ils nous incitent à interroger diverses formes de liens et d'incompatibilités entre le verbe et le ressenti corporel.

1. Dans la vie quotidienne

11. Des productions langagières impossibles et de celles qui échappent

Chacun a fait cette expérience de perdre ses mots, sous le coup d'une émotion, lorsque aucune parole ne parvient à rendre compte d'une sensation intense ou inattendue.

Les grandes douleurs sont muettes, dit-on, et cela se distingue des cas où l'on retient nos propos face aux conventions sociales, par crainte du jugement de l'autre, ou parce que "ça ne se dit pas". Notre objet d'étude a donc bien moins affaire avec quelque réaction morale qu'avec l'impossibilité soudaine d'énoncer ce que l'on a ressenti.

Reste alors le silence, auquel il faut joindre les râles, les cris, les gémissements, et même des mots, comme vidés de leur signification. Nous devons d'abord distinguer ces diverses modalités avant de les considérer ensemble :

- parce que tous ces cas manifestent un certain échec du langage, l'échec d'une énonciation qui ne peut aboutir ;

- parce que ces phénomènes apparaissent lorsque l'être est traversé par une sensation physique violente ou par un ébranlement moral intense ;

- parce qu'ils témoignent d'un décrochement du code de la langue, soit que les signes linguistiques restent inaccessibles, soit que leur signification se trouve dévoyée

111. Rester sans voix

Cela se présente dans les romans comme dans la vie :

Je tremblais mortellement effrayé. Je ne pus que balbutier : "Qu'avez-vous ?". Il me regarda sans parler ; quelque chose à lui aussi lui ôta la parole [...] Il me parut impossible d'en dire d'avantage, tant ma gorge était serrée, tant mon cœur battait dans chaque parole [...] Pourquoi ne trouvais-je alors aucune parole ? Pourquoi me bornais-je à rester muet ? [...] Mon âme brûlait de lui dire un mot de consolation, mais ma lèvre tremblante ne m'obéissait pas, Stefan Zweig, La confusion des sentiments.

Elle me demande sans cesse d'éteindre les lumières... mais bientôt, le piston qui branle son con la fait taire..., Henry Miller, Opus pistorum.

La peur. L'inquiétude. L'angoisse. Des sensations que l'enfant ne connaissait pas. Il ouvrit la bouche pour crier : — Papa ! Mais aucun son ne sortit de sa gorge, Cizia Zykë, "Amigo" dans Histoires de fous.

Qu'ont en commun l'étudiant de Zweig, l'héroïne de Miller, l'enfant effrayé, tous incapables d'énoncer la parole attendue ?

"Les mots me manquent", dit-on, ce qui ne veut pas dire que dans le silence rien ne se communique, loin de là.

Quoi ? Un événement généralement critique, source d'un affect puissant. Que l'origine en soit sensorielle ou purement émotive, la réaction s'inscrit dans le corps, lequel, on le sait, n'est pas simple chair mais un lieu où naissent, s'expriment et circulent pulsions et excitations. Et si d'ordinaire le système de la langue parvient à habiller tout cela, restent ces cas où ce système ne fonctionne pas. Se taire n'est pas la même chose que rester sans voix. Ces silences-là ne sont pas l'effet d'une volonté négative, mais d'une impossibilité qui frappe la personne. On remarquera toutefois

que le sujet ne cesse de percevoir lucidement une crise dont il est incapable de rendre compte.

Après le temps du silence ou l'explosion du cri, un discours réapparaît, sous réserve que l'affect sensoriel ou moral ait suffisamment décliné : la parole retrouvée donnera au sujet les moyens de transformer cette expérience.

Mais on sait aussi que cela peut durer : après plusieurs années, le sujet peut demeurer incapable de verbaliser un événement dont la souvenance est parfaite. Cela témoigne d'une emprise persistante du contenu émotif sur la pensée consciente, preuve de sa puissance inhibitrice sur le processus d'énonciation.

112. Cris, râles et gémissements

Tel un acte réflexe, le cri apparaît comme une réponse psycho vocale à quelque sommation excitative. Ce cri dont il est question n'est pas une parole et, bien sûr, n'est pas la voix renforcée qui veut intimider ou être entendu au loin. Il est une manifestation sonore soudaine qui échappe à la libre intention du sujet.

Ainsi :

C'était la mère, la Roque. Dès qu'elle aperçut Renardet, elle se mit à hurler : "Ma p'tite, oùs qu'est ma p'tite ?" tellement affolée qu'elle ne regardait point par terre. Elle la vit tout à coup, s'arrêta net, joignit les mains et leva ses deux bras en poussant une clameur aiguë et déchirante, une clameur de bête mutilée. Guy de Maupassant, La petite Roque.

Oh ! dis ! tu veux bien que je te branle ? J'ai envie de te faire jouir... Embrasse-moi... Ta langue dans ma bouche pour que je sente bien quand ça viendra... oui, oui, branle-moi aussi, mon Alice... Ha !... ha !... ha !..., Pierre Louÿs, Douze douzains de dialogues.

Saynète. Le bricoleur rate son coup de marteau qui termine sa course sur son index. Douleur. Les voisins entendent le cri, un hurlement qui n'a plus rien de mot, rien d'humain.

Ce simple cri, qu'il soit de joie ou de deuil, de volupté ou de douleur, est un jaillissement vocal, inaccessible à l'arbitrage du vouloir ou de la raison. Il traduit le retentissement psycho corporel d'un affect qui peut être sensoriel ou moral. Nous approchons là une définition des premières productions vocales humaines.

Premier signe de la vie, le cri est l'expression première, conjointe, de l'âme et du ressenti corporel. Chez l'enfant, le lien du cri au corps est donc plus qu'évident mais cette économie expressive connaît d'autres modalités. Le râle et le gémissement, à mi-chemin entre le silence et le cri, sont des souffles sonores moins énergiques, plus discrets et porteurs de quelques nuances. Ils sont plus "façonnés"

et mieux acceptés sur la scène sociale, alors que le hurlement, forme extrême de l'expression vocale, n'échappe pas à l'anathème et à la culpabilité. Violant les codes linguistiques, il renvoie à l'être sans civilité et outrepassé la morale : "Les hurlements sont, par contre, beaucoup plus incommodants, (...) et naturellement je me sens infiniment indigne de devoir ainsi hurler comme une bête sauvage...".

113. Les mots à la signification perdue

Au moment de l'extase, didascalie de Sade :

Augustin, Dolmancé et le chevalier font chorus ; la crainte d'être monotone nous empêche de rendre des expressions, qui dans de tels instants, se ressemblent toutes,
Donatien de Sade, La philosophie dans le boudoir.

Saynète 2. L'automobiliste voit surgir, à quelques mètres face à lui, la camionnette en contresens, doublant dans un mouchoir de poche et se rabattant in extremis à toute allure. Stupeur. Hurlement puis flot d'injures violemment exprimées en défoulement cathartique.

Saynète 3. Le bricoleur rate son coup de marteau au profit de son index. Douleur. Les voisins entendent le "*putain de merde*" qui est si souvent de circonstance.

Qu'ont en commun, cette fois-ci, les amants de Sade, l'automobiliste "qui a paniqué" ou le bricoleur maladroit ? Ils ont tous prononcé des mots, pris dans le code lexical certes, mais qui échappaient à une énonciation volontaire. Ici le signe linguistique est réduit à un geste phonique qu'on l'appelle juron, parole exclamative ou invocation.

La frontière est floue avec une énonciation plus conforme aux canons attendus de la prise de parole. Elle existe cependant et la ligne de démarcation est double.

Si la première caractérisation réside dans la nature non contrôlée, de ces productions, une seconde apparaît avec la perte de la signification des vocables employés. On ne saurait dire qu'il n'y a aucun sens dans ces manifestations, au contraire : ces expressions traduisent un énervement, une peur, une joie... Mais nous sommes loin de la signification délivrée par le dictionnaire. Nul ne cherchera à décoder "p..... de m.." en combinant les différentes significations.

Une stéréotypie banalisante vient confirmer que "p.... !" et "m.... !" ne renvoient plus à leurs référents respectifs premiers mais à un état émotif et à rien d'autre qui puisse valoir pour une description.

On notera que dans le juron l'affect fait corps avec l'impudique qui l'exprime. En effet le processus qui fait de l'humain un être pudique réside en l'incompatibilité entre l'acte de langage et l'acte corporel. Cette incompatibilité rend certains vocables intrinsèquement imprononçables, au risque d'inscrire dans le discours un

signifié interdit. Ceci advient dès l'instant où, par exemple, ils désignent, disons-le à la manière de Cicéron, ces parties du corps dont l'usage est indispensable, mais qu'il convient d'éloigner des regards. C'est précisément ce rapport trop précis entre l'acte ou l'attribut corporel et le vocable correspondant qui fait de celui-ci un mot subversif, interdit, et potentiellement un juron. C'est par cette subversion inhérente à leur structure que ces signes linguistiques, les "gros mots", possèdent le pouvoir d'exprimer et de transmettre une tonalité émotionnelle. Cette même tonalité émotionnelle, reflétant la situation dans laquelle ils surgissent, vient se superposer à la signification qu'ils véhiculent.

Quant aux "expressions [...] qui se ressemblent toutes" qu'évoque Sade elles sont si stéréotypées qu'il suffit de visionner quelque film érotique pour constater que ces petits bouts de phrases ne sont que des gestes phoniques. Ils trouvent leur place dans les normes du lâcher prise amoureux, au côté des gémissements puis des silences. Plus les êtres se rapprochent physiquement, plus le corps est à l'œuvre dans l'échange, plus les communications émotives et corporelles sont intenses, plus l'acte linguistique décroît jusqu'à l'effacement. Ici ni angoisse ni crainte ni douleur, mais une émotion voluptueuse dont l'emprise n'est pas moindre sur les capacités d'énonciation. Et si le mot est indisponible, il reste le silence, ou la voix qui, ancrée au corps, manifeste son trouble.

Enfin on ne peut omettre, dans ce registre des mots "décalés", une forme d'interpellation aseptisée que l'on n'ose qualifier de juron mais plutôt d'invocation exclamative : "Maman !", "Ciel !", appels à une instance tutélaire, archaïque, bienveillante et omnicausale, telle qu'avant tout langage.

114. Qu'en dira-t-on ?

Dans tous les cas, nous sommes confrontés ici, à des expressions qui échappent.

Des expressions qui s'échappent, d'abord, semblant jaillir du corps à la mesure de la tension, à moins qu'elles ne s'y enfouissent pour ne pas la trahir (le silence).

Des expressions qui échappent à la raison informée, ensuite, lorsque la personne ne les a ni souhaitées ni maîtrisées. Elles échappent surtout au désir de communication du sujet et tendent à lui faire obstacle. "Mais qu'est-ce qui lui arrive ?" dira l'entourage avant que la personne ne puisse s'expliquer, tant ces manifestations vocales en viennent à supplanter tout discours.

Il reste à observer que l'élaboration d'une représentation consciente, si elle est entravée, n'est jamais réellement absente : conscience de la sensation, conscience de l'émoi, conscience du bouleversement qui se traduisent par l'ébranlement du corps. C'est une donnée essentielle que la "sortie de la parole" n'altère pas la conscience des événements.

12. Du corps au langage : problématiques

Le constat de ces faits, connus de tous, croise certains questionnements sur les rapports entre l'expression linguistique d'une part, le ressenti émotionnel et l'agir corporel d'autre part. Nous observerons d'abord le caractère particulier et transversal de la voix, opposé à ce "décollement" du rapport au corps qui conditionne le signe linguistique.

121. De la voix

Les différents phénomènes que nous venons de présenter mettent tous en avant la voix. Le silence en est la rétention ("rien ne peut sortir") ; les râles et les cris en sont une manifestation brute, primitive ; les mots employés au-delà ou en deçà de leurs significations sont réduits à des substances phoniques.

Ancrage au corps, donc, en trois lieux : l'appareil respiratoire thoracique qui fournit le flux d'air aux émissions sonores ; le larynx qui impulse l'énergie vibratoire ; les cavités supra glottiques qui sont les résonateurs. De ce point de vue, la voix est un phénomène naturel issu de l'organisme.

Est-il surprenant de constater que l'impossible usage de la parole (dans les cas que nous avons présentés, en particulier dans l'expérience érotique) n'indique pas forcément l'annihilation de la voix ?

Non, et nous en voyons l'explication dans le fait qu'entre l'événement ressenti par le corps et l'expression orale, la voix est un trait d'union naturel et spontané, tandis que la parole résulte de sa transformation par le biais d'une maîtrise énonciative soustraite aux impulsions émotionnelles.

En effet, la parole est certes un acte vocal, corporel à son origine, mais elle est dénaturée et activement transformée en phonèmes ; ceux-ci peuvent être criés mais ne sont plus des cris. Combinés entre eux par le pouvoir de l'intellection, ils formeront la face signifiante du signe conduisant à la réalisation linguistique. Et l'on constatera que cette réappropriation culturelle des capacités vocales suppose un minimum de distance, pour un minimum d'emprise de la pensée sur l'affect sensoriel ou moral.

I. Fónagy observe ce rapport à la lumière de la théorie psychanalytique des pulsions. Un constat initial : le son de la voix est, à son origine, étranger à la langue. L'expression vocale est alors pure forme, et ce n'est qu'au prix d'une transformation (en signifiants linguistiques) qu'elle servira à l'expression de signe. Mais cette forme n'est pas dénuée d'un certain sens. Pour comprendre cela, il faut se situer dans l'ontogenèse et observer une communication préverbale et prélogique qui correspond à un stade très précoce de l'enfance. La voix est alors mue par la pulsion et/ou la tension intérieure en réaction à l'environnement qui commande sa

production. Ce processus n'est pas dénué de sens, fut-il inconscient.

Ce type de communication "survit" écrit Fónagy, et reste articulé à la sensation se fondant dans le jeu sonore. Il en résulte que la voix reste porteuse d'un sens qui échappe à la conscience. Ce sens n'est bien sûr ni la signification en langue, ni la conscience d'une sensation, inexprimable avec des mots sensés telle que nous l'avons décrite plus haut.

La voix apparaît ainsi dans toute sa complexité.

Elle est le trait d'union du corps à la langue, mais l'union ne s'opère qu'au prix d'une perte, d'une transformation, d'un abandon : il n'est permis qu'aux amoureux de roucouler et aux mourants de râler.

La voix reste aussi le lieu où se croisent des sens pas toujours compatibles : les significations, la sensation, les sens inconscients.

Matière issue du corps, elle en subit les humeurs et les états dont le sujet peut avoir conscience.

Matière élaborée par l'appareil linguistique, elle devient, substance communiquée (support de langue, parole, permettant la construction et la circulation du sens).

Matière perçue au corps, de manière archaïque, elle est investie comme lien primitif, matière communicante qui échappe à la vigilance du sujet, contribuant à certains modes non intentionnels de communication.

Rires et pleurs sont des spasmes respiratoires sonores, proches du cri ou du gémissement et qui appartiennent au registre évoqué ci-dessus. Nous leur accorderons un bref regard, regrettant le peu d'études qui leur sont consacrées. Ils témoignent de certains états d'âme mais, n'étant pas des signes linguistiques, ils ne peuvent transmettre aucun message exprimant pourquoi la personne rit ou pleure. Rires et pleurs sont des signaux porteurs d'une information prédéterminée : ils nous font connaître, malgré elle, que telle ou telle personne est gaie ou triste. A cela s'ajoute l'essentiel : un pouvoir communicant qui leur permet de transférer directement à autrui la tonalité émotionnelle dont ils témoignent (et cela dès la naissance puis tout au long de la vie humaine).

Rires, larmes et sanglots sont donc des manifestations non verbales, sonores, capables de "s'infiltrer par contagion dans l'être du destinataire". Ils ont sur autrui un pouvoir mobilisateur qui ne passe pas par le langage et ne se reçoivent pas comme un discours. Nous sommes dans un système relationnel "oeuvrant à la transformation immédiate de celui qui le reçoit" ; les larmes ou les rires ont en commun l'emprise qu'ils exercent sur le destinataire.

122. De la sensation au verbe : désincarné

Un retour en arrière sur les premières productions vocales de l'enfant se doit d'observer les composantes préverbaux, au sein desquelles les pleurs puis les rires tiennent la place que l'on sait, accentuant au maximum des liens de contiguïté avec l'entourage.

Cela n'est pas étranger à l'état fusionnel reconnu dans le très jeune âge entre le monde extérieur et le monde intérieur. Mais fusion, aussi, entre vie psychique et sensation corporelle, la première ne pouvant se détacher de la seconde.

Lorsque survient la distinction entre "intérieur" et "extérieur" se met en place l'expérience de la distance (et aussi le remède élaboré contre cette dernière).

Cette expérience se développe avec la reconnaissance de l'objet qui peut être présent ou absent. Cette distance est angoissante et, nul ne l'ignore, l'enfant y remédie par le cri qui, pour Annie Anzieu, n'est plus un simple pleur : "La voix constate la séparation. Elle y remédie aussi [...] La voix de l'enfant, comme celle de la mère, remplit cette distance d'une possibilité réelle de contact [...] Bientôt, la voix sera aussi le complément spatial de la main".

Au sein d'une évolution complexe, il convient donc de distinguer parmi les productions vocales appelées "cris" :

- * les cris purement végétatifs, organiques, qui sont des réflexes somatiques, ne doivent pas être sous-estimés ; ces cris sont, si l'on peut dire, des ponts entre le somatique et le psychique en appelant l'objet... ;
- * de ceux qui remplissent certaines fonctions vitales : signaux d'appel, de détresse et qui ouvrent à la distinction intérieur/extérieur... ;
- * mais, issu de l'acte imitatif, c'est encore avec le cri qu'apparaît, un autre type de comportement vocal qui ouvre sur son contraire et antagoniste, le comportement verbal.

Chacun a vu le nourrisson qui a faim tendre ses mains vers le biberon et l'a entendu se manifester par la voix. Par ce geste phonique la mère perçoit l'indice que le bébé a faim. Dans cette configuration le nourrisson est en position de patient assujéti à la circonstance qui pourvoira (ou non) à ses besoins. Nous sommes encore dans la fonction d'appel évoquée ci dessus. Plus tard l'enfant, sa faim satisfaite, saura utiliser ce même cri pour un autre motif : celui de faire venir la mère. Ce comportement n'est que l'usage détourné d'un acte corporel naturel, le cri, mais celui-ci, dès lors, a valeur de signe et n'est plus un indice. De ce qui était un geste phonique l'enfant fait une forme signifiante ; même s'il n'imité que lui-même, il entre dans un comportement actif visant à modifier intentionnellement le milieu qui l'entoure. Du même coup, il se fait lui-même circonstance. Ce revirement patient-agent est capital, le début enfantin du langage sera ensuite organisé de façon de

plus en plus imitative jusqu'au plein usage de l'onoma, du nom, du signifiant, en un mot, de la parole, cette parole qui parfois manque ou qui échappe dans les conditions que l'on vient de voir.

2 - Les maladies mentales

Nous avons considéré jusqu'ici diverses modalités courantes du comportement vocal observées en dehors de la pathologie mentale. Mais il est clair pour le profane que le cri, comme le silence, sont aussi la marque de la folie après avoir été les plus sûres manifestations du malin. Il est non moins clair pour le spécialiste que le mutisme, le hurlement, les mots vides de sens, sont des symptômes qui recouvrent l'ensemble des psychoses.

L'étude des productions vocales dans les troubles mentaux est actuellement délaissée au profit des productions verbales, assurément plus nobles et plus riches de promesses pour le clinicien. Cependant, ces temps ne sont pas éloignés où le cri faisait ordinairement cortège à la folie. En atteste celui d'entre nous qui a le privilège d'avoir oeuvré dans les hôpitaux psychiatriques avant l'introduction de la chimiothérapie. Par les vertus des neuroleptiques, les hurlements ne s'entendent plus de nos jours mais ils débordaient autrefois largement les murs des asiles.

Les ouvrages anciens décrivent les déformations du langage et les troubles vocaux des malades. Mais pour ces derniers symptômes nous n'avons, dans les traités classiques, que peu d'informations, en particulier sur leur versant subjectif et les travaux actuels sont inexistantes.

Il demeure que l'on retrouve dans les maladies mentales toutes les manifestations décrites dans les paragraphes précédents, mais dont il faut avoir une perception inversées :

- parce que s'exprimant dans la durée et non l'espace d'un instant ;
- parce que ce sont des actes vocaux intentionnellement proférées et non des actes qui échappent ;
- enfin parce que l'effet inhibiteur sur les paroles hallucinées est un effet recherché et non subi.

Les cris, les hurlements, les mots vides de sens, les insultes et jurons peuvent rarement échapper à l'observation. Nous apprendrons donc que chez le patient psychotique, comme chez la personne normale mais selon un tempo bien différent, ils sont antagonistes de certains phénomènes verbaux, qui ne sont autres que les "voix", c'est-à-dire les hallucinations.

Dans le cadre de ce travail, nous devons laisser de côté le silence que l'on peut reconnaître sous forme de mutisme dans plusieurs affections dont la psychose mélancolique, la catatonie... Son intrication aux remaniements profonds du vécu temporel n'autorise pas une assimilation régulière aux phénomènes étudiés.

Pour les autres troubles, la difficulté réside dans le mode d'approche dès l'instant où ces manifestations surviennent chez le malade mental dans des conditions telles que les voix antagonistes, strictement intrapsychiques, ne peuvent être objectivées par l'observateur.

Nous disposons heureusement des écrits d'un auteur qui nous a livré, tout à la fois, la face objective et la face subjective de ses troubles psychiques. Dans son ouvrage, entre autres perturbations de sa psychose, ce patient, le plus célèbre de l'histoire de la psychiatrie, commente l'ensemble des manifestations vocales qui lui sont imposées en même temps que leur jeu oppositionnel avec le flux hallucinatoire.

L'auteur décrit des voix intérieures et des voix extérieures. Comme tout patient, il ne pouvait *se soustraire ni dans un cas ni dans l'autre à la sensation sonore des mots parlés...* Les voix intérieures induisent donc la conviction que *l'entendement écoute ce qu'un autre dit*, mais elles ne passent pas par les *oreilles du corps*. Les voix extérieures semblent parvenir par voie auditive, très souvent par l'intermédiaire d'un relais réducteur de la distance qui, chez D.-P. Schreber est parfois celui des *oiseaux parleurs*.

Cela va avec la *haute et irréductible puissance convaincante* du phénomène hallucinatoire qui, dans son propre cas, écrit-il, est comme *mobilisé de l'extérieur et cela se produit continûment et sans répit*. Ce jeu *forcé de la pensée* est extrêmement pénible et finit par devenir un *caquetage insane* source d'une souffrance permanente.

Aussi a-t-il cherché atténuer la nuisance insupportable et persécutoire de ce flux de paroles et nous indique les procédés par lesquels il y parvient. C'est ici que se précise le jeu antagoniste entre les paroles hallucinées et les actes vocaux "non codés".

21. Les mots vides de sens :

Si un patient peut se soustraire aux propos de l'entourage, la faculté ne lui en est pas laissée vis-à-vis des productions de sa propre pensée, autrement dit, de ses hallucinations. Il est donc intéressant d'apprendre que l'auteur est parvenu à supporter ce *jeu continu de la pensée... par voie de répétition pure et simple*. Ainsi a-t-il opéré *sur les mots et les membres de phrases parlées une conversion qui les réduise aux catégories du penser-à-rien...*

On sait que la répétition change l'affectation du signe et a pour effet de l'inactiver.

Si la répétition à haute voix des mots ou membres de phrases hallucinées les réduit aux catégories du penser-à-rien, cela signifie que ces mots et ces membres de phrases sont vidés de leur sens. Il est évident que ces mêmes mots et ces mêmes membres de phrases n'auront pas davantage de sens énoncés à haute voix par le patient. Nous sommes alors dans une configuration où des mots activement privés de signification se présentent en opposition au flux hallucinatoire qui, on le sait, est d'abord un flux linguistique.

L'auteur rapporte que pendant sept ans, excepté dans son sommeil, il n'est *jamais resté, fut-ce un instant sans entendre les voix, en chaque endroit et en toute occasion*. Mais il note qu'elles *cessent de se faire entendre quand il parle à haute voix seul ou avec quelqu'un d'autre, le temps que cela dure*. Il explique ceci par le fait que les voix hallucinées seraient couvertes par la sonorité plus puissante du mot parlé. Mais l'échange de paroles avec un interlocuteur, ne va pas de soi pour le sujet psychotique, sans quoi il n'y aurait pas de psychose.

Le procédé qui consiste à parler à haute voix rencontre ainsi des limites qui feront préférer le soliloque ou tout autre moyen, dont celui-ci que nous pouvons retenir comme une autre forme d'énoncé sans signification :

Tout récemment, j'ai obtenu des résultats tout à fait probants en comptant à mi-voix de façon continue jusqu'à un nombre quelconque très élevé, ce qui naturellement devient à la longue très fastidieux.

22. Des bruits et des cris

Aussi, *Pour m'en sortir*, dit D.-P. Schreber, *je ne pouvais plus rien faire d'autre... que de parler tout haut ou produire n'importe quel bruit pour étouffer le caquetage des voix... et pour procurer à mes nerfs quelque repos passager*. D'un comportement aussi incongru que parler seul, le patient voit la nécessité de se justifier car il l'estime propre à le faire passer pour fou puisqu'il s'agit ici de mots dépourvus de sens ou de sons incohérents, que nous savons de préférence criés.

23. Des injures

Si, comme cela se produit assez souvent aujourd'hui encore, des douleurs assez fortes ou des moments de hurlements continus surviennent, il ne reste plus alors, comme recours ultime, qu'à lancer des injures à haute voix,...

Ce recours aux jurons et insultes est courant chez nos patients, qu'il apparaisse sous formes de [mussitation](#) continue ou de paroles proférées à haute voix comme le précise D.-P. Schreber. Mais les injures restent ce qu'elles sont : des vocables interdits et à signification décalée, qu'elle soient reconnues ou non comme des injonctions hallucinatoires

24. Des hurlements

Incongrus et humiliants les hurlements sont des manifestations vécues comme imposées. A ce titre ce phénomène, contraignant mais antagoniste des voix, est d'abord décrit comme particulièrement pénible : *A l'heure actuelle, ce qui est le plus pénible pour moi en dehors de l'état de ma tête, assez déficient, ce sont les accès de hurlements qui me tiennent sous leur coupe et qui, au cours de l'an passé, se sont parfois mués en une intolérable plaie.*

Mais il accorde au hurlement l'avantage de rendre inaudible les hallucinations. Le commentaire évolue, et au fil du texte apparaît une notion de grand intérêt : ces manifestations sonores constituent une des rares, sinon la seule source d'agrément et même d'euphorie que connaisse le patient dans son existence.

Malgré cela, je n'ai pas d'autre ressource que de prendre sur moi et de supporter ces hurlements, surtout la nuit où les moyens appropriés pour en prévenir la survenance parler tout haut, me mettre au piano, ne sont pas applicables ou ne le sont que dans une mesure très limitée. Les hurlements offrent alors, à ce moment-là, pour moi, cet avantage que toutes les paroles qui font intrusion dans ma tête sont couvertes par le vacarme des hurlements ; en sorte qu'il s'ensuit bientôt que tous les rayons viennent à converger en moi ce qui, le cas échéant, peut m'amener à me rendormir ; ou du moins, si c'est le matin de bonne heure et que l'heure de mon lever est proche mais que mon salon particulier n'est pas prêt à m'accueillir parce qu'on y fait le ménage, qu'on aère, etc., les hurlements me procurent au moins l'occasion de séjourner au lit dans des conditions de bien-être corporel parfois infiniment agréables.

Le hurlement est ici intéressant à double titre :

- quelle que soit la condition dans laquelle ce symptôme est vécu, il consiste en l'énonciation continue d'un acte non verbal non codé et insensibilise le patient à l'accablement des hallucinations ;

- le hurlement n'est pas un acte de parole mais un geste phonique qui ne saurait provoquer de subversion interne, comme il en est des signes linguistiques, à des degrés divers, chez tout psychotique. Cette émission vocale épurée, réduite à l'expression la plus élémentaire se présente comme la seule manifestation où le patient s'éprouve en accord avec lui-même se trouvant restitué à l'état fusionnel le plus archaïque. On conçoit que ce symptôme convienne particulièrement à l'apaisement de la condition mentale du sujet. Mais il n'est de régression préonymique sans opprobre et culpabilité, voire malédiction. Le patient exprime clairement son sentiment fautif, dont il se voit excusé par le caractère contraint de ces irruptions vocales.

Quelles sont ces voix ? L'auteur ne manque pas de les décrire avec assez de précision pour que le clinicien reconnaisse le syndrome d'action extérieure subi

comme une ingérence attentatoire... au droit naturel de l'homme à disposer librement de ses nerfs... Le commentaire des actes des auteurs classiques est fortement évoqué par l'obligation de penser toutes ses sensations physiques, à partir du moment ou presque tous les phénomènes naturels et presque toutes les expressions possibles de l'activité humaine provoquent l'intrusion des voix contraignantes.

3. En guise de conclusion

Les mots qui manquent ou qui échappent... Nous avons regroupé sous cet intitulé trois types de phénomènes : le silence, les cris, et les mots employés "en dehors" de leur signification en langue. La démarche s'attache à réunir un ensemble de manifestations vocales qui surviennent sous le coup d'une émotion intense, alors qu'un discours ajusté s'avère momentanément impossible.

Mais au-delà de ces observations tirées de la vie courante sont apparues aux auteurs, malgré des différences dans le tempo et l'intentionnalité apparente, de fortes convergences avec des productions vocales courantes dans la pathologie mentale.

Ces phénomènes réunis permettent de pointer dans les deux cas une forme d'antagonisme conduisant à une même capacité de contredire le système de la langue : inhibition involontaire des capacités de paroles du sujet dans un cas, insensibilisation recherchée aux paroles hallucinées dans l'autre cas.

Une des possibilités d'explication de cette incompatibilité réside dans la nature même du langage, par essence métaphorique, "autre chose" que le réel sur lequel il pose un voile de réalité signifiable. Or, cette réalité n'est pas le réel auquel le corps est ancré, et n'est possible qu'au prix de la dénaturation et de la réaffectation de l'objet organisé dans la psyché, mais conservant la trace du soma.

Dans un cas, l'impossibilité d'énoncer de manière "cohérente" apparaît alors lorsque le ressenti est si intense que la réalité ne peut se faire prendre pour le réel.

Dans l'autre cas le sujet recourt au pouvoir antagoniste de l'émission vocale lorsqu'il refuse ou redoute de prendre pour le réel la réalité hallucinatoire.

Aucune incapacité n'affecte la voix, dont la nature première est liée au corps. La voix qui exprime par sa réticence l'impossibilité du discours, exprime par sa fulgurance explosive une autre scène, obscène, celle du corps en expression non maîtrisée, ce corps à l'ordinaire dénié par l'humain parce qu'il rappelle trop celui de l'animal.

A l'inverse, face à l'envahissement langagier non maîtrisé, le fou trouve la ressource

de hurler, fût-ce comme une bête. Le cri soutenu, hurlé, lui permet de se soustraire au jeu forcé des hallucinations.

Dans tous les cas une autre scène, toute refusée soit-elle, est bien là.

Les expressions que nous avons croisées ici passent pour exceptionnelles, ou démentielles. On aurait tôt fait de les placer au rang d'accidents sans importance ou au rang de l'insensé si elles ne dévoilaient, à y regarder de plus près, le divorce entre le signe et le soma, ses états, ses mouvements qui ne peuvent, hors la folie, être cernés au réel. Alors, elles cessent de paraître marginales pour souligner ce mouvement de négation qui sous-tend tous les actes de parole. En même temps se fait jour un regard nouveau sur les étrangetés de la folie où le hurlement, cri primal retrouvé est, au risque de révéler la démence, une des rares sources de bien-être pour le patient. De cet antagonisme entre des manifestations purement vocales et les hallucinations paraît s'ouvrir de nouvelles interrogations sur l'articulation de ces dernières avec le système de la langue.

Bibliographie de l'article :

D.- P. Schreber, 1975, Mémoires d'un névropathe, éd. Du Seuil.

I. Fónagy, 1970 (I) et 1971 (II), "Les bases pulsionnelles de la phonation", dans la Revue Française de Psychanalyse, n°34 (I) et 35 (II).

Anzieu A., "De la chair au verbe" dans Psychanalyse et langage (ouvr. coll. sous la direction de D. Anzieu), Bordas, Paris.

Bologne, Histoire de la pudeur. Orban édit. Paris.

[Retour à l'Index](#)

Site créé le 02 août-1997. Dr J. Morenon, F-04500 [RIEZ](#)

Emplacement du Fichier :

<http://jean.morenon.fr/PDF/hurlemen.pdf>

